

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

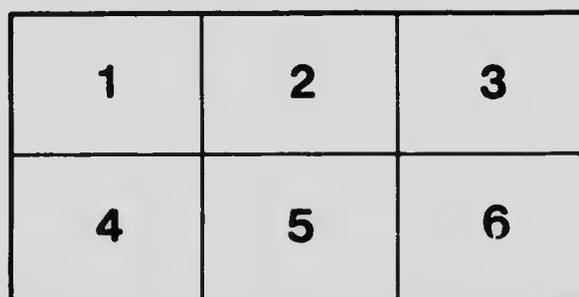
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

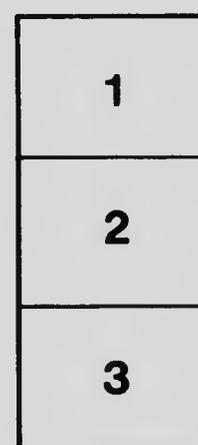
Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



4.5



5.0

5.6



6.3

7.1



8.0

9.0

10

11.2

12.5



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Abbé A. CAMIRAND, S. T. D.

Sancti Gaudis

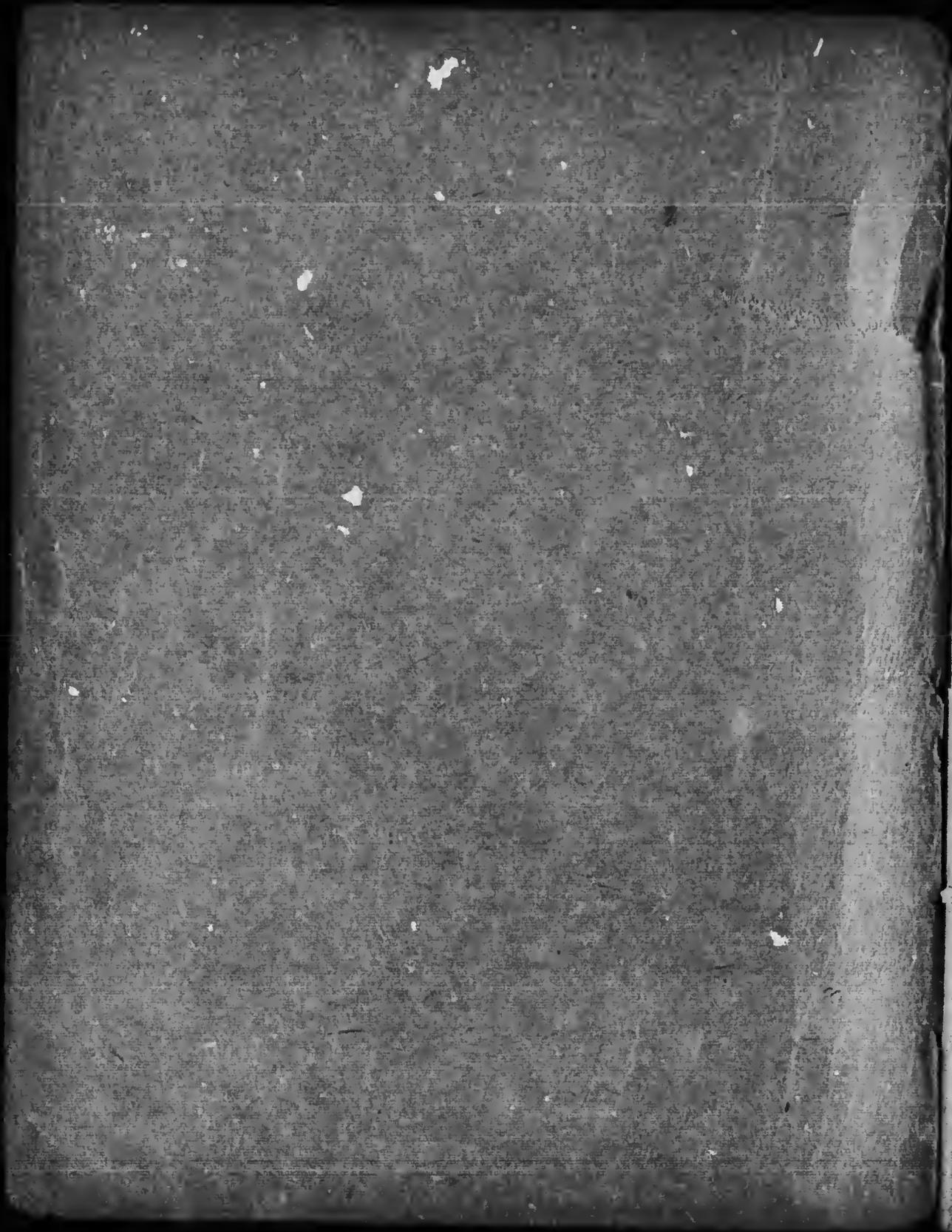
L'AMOUR PUR
OFFERT A TOUS

COMPILATION

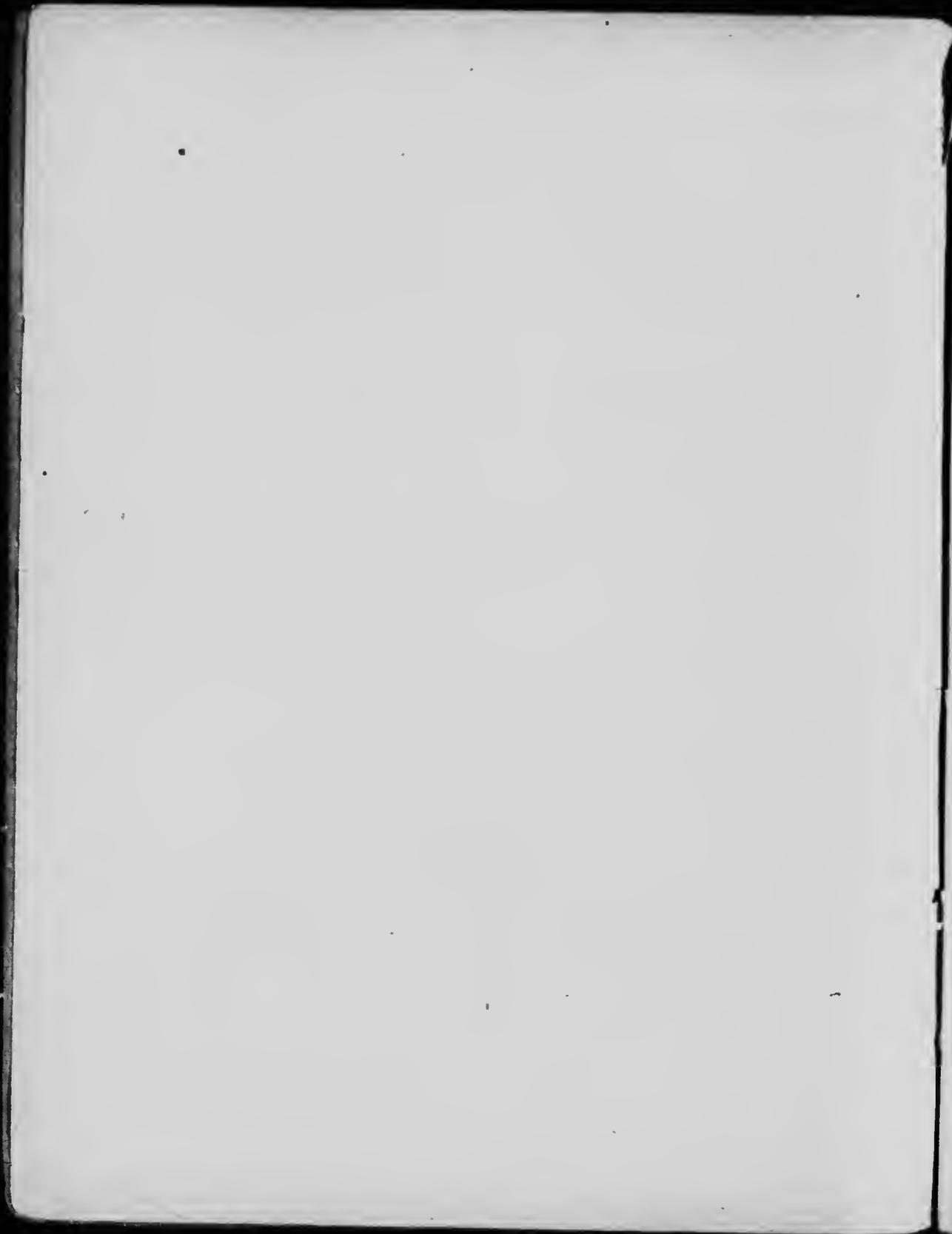
2e ÉDITION



L'imprimerie d'Arthabaska, Inc.



10
24



Abbé A. CAMIRAND, S. T. D.

L'AMOUR PUR
OFFERT A TOUS

COMPILATION
2e ÉDITION



Nihil obstat :

Mgr J.-A.-I. DOUVILLE, P. A.

Censor.

PERMIS D'IMPRIMER

† J. S.-HERMANN,

Evêque de Nicolet.

Nicolet, 15 Mai 1915.

L'AMOUR PUR

OFFERT A TOUS

EN nous appliquant à propager la doctrine de la communion de chaque jour, il faut rappeler souvent aux âmes que les voies de l'amour de Dieu sont ouvertes à tous et que la seule condition pour y entrer et y progresser est d'avoir une *bonne volonté*. Les âmes ferventes peuvent donc tendre vers la perfection du terme de leur voie, qui est la contemplation. Dieu n'exclut personne et les sommets de la perfection sont accessibles à tous ; ils constituent un jardin ouvert où chacun peut aspirer à y occuper une place.

Nous voudrions, dans les pages qui suivent, faire comprendre à la masse des fidèles que la pratique de l'amour pur (ou de la contrition parfaite) ne requiert pas une piété excessive et n'est pas réservée à un petit nombre d'âmes privilégiées, mais qu'elle doit être regardée comme une chose relativement facile, offerte à tous les chrétiens, quelles que soient leurs conditions de vie. Aimer Dieu d'un amour parfait

n'est guère plus difficile que d'aller communier chaque matin. Ces deux pratiques vont très bien ensemble, car la communion de chaque jour nous a été donnée par Notre-Seigneur comme le moyen le plus efficace pour vivre en état de grâce et croître sans cesse dans l'amour parfait.

De plus c'est la volonté de Dieu que l'homme vive continuellement en état de grâce. Pour ceux qui ont eu le malheur de perdre cet état et qui veulent le recouvrer il y a deux moyens à employer : le sacrement de Pénitence avec, au moins, l'attrition, et la contrition parfaite avec le désir de se confesser. S'approcher du tribunal de la Pénitence n'est pas toujours facile, mais faire un acte de contrition parfaite est toujours relativement facile. D'où il suit que ceux qui vivent des jours et des semaines en état de péché mortel, n'ont pas d'excuse à présenter, comme serait, par exemple, la quasi impossibilité de se confesser. Ils peuvent toujours reconquérir l'amitié de Dieu en faisant un acte d'amour parfait ou de contrition parfaite.

Comme il importe beaucoup de bien instruire les fidèles sur cette question de l'acte d'amour parfait et sur l'usage qu'ils ne peuvent et doivent faire, nous avons cru que, sous ce rapport, les pages qui suivent ne seront pas inutiles. Essayons d'exposer tout d'abord la nature de l'acte d'amour parfait.

Amour parfait et Contrition parfaite

NATURE.—L'amour parfait consiste à appliquer son intelligence à considérer Dieu en lui-même et à aimer Dieu pour lui-même et par-dessus toute chose. L'amour imparfait consiste à aimer Dieu à cause des châtiments ou des récompenses.

Aimer Dieu parfaitement c'est l'aimer de telle sorte que, dans l'appréciation qu'on fait de lui par l'intelligence, on l'estime ce qu'il est véritablement, c'est-à-dire le Bien Souverain, le Bien Suprême ; que, conséquemment, par la volonté on lui donne le tout premier rang, au-dessus de tous les autres biens de la terre ; et que par suite, plutôt que de la perdre en commettant un péché grave, on soit résolu avec l'aide de la grâce, à sacrifier tous ses biens.

Aimer Dieu par-dessus tout, c'est donc essentiellement faire un acte de volonté.

Peu importe qu'une impression intérieure accompagne ou n'accompagne pas cet acte. Le cœur restât-il sec, l'âme demeurât-elle absolument aride, si l'acte de volonté est fait, malgré cette sécheresse, malgré cette aridité, l'acte d'amour est indubitablement accompli.

Il en est de même pour la contrition.

D'après le Concile de Trente (Sess. XIV, c. 4.), la contrition est la douleur de l'âme et la détestation du péché commis, avec la résolution de ne plus le commettre à l'avenir.

Ces trois parties de la contrition consistent essentiellement, toutes les trois, en des actes de volonté, et rien de plus.

C'est par un acte de volonté en effet que l'âme aidée de la grâce regrette et s'afflige d'avoir commis le péché. C'est par un acte de volonté encore plus qu'elle le déteste, qu'elle le rétracte autant qu'elle le peut, qu'elle voudrait ne pas l'avoir commis. C'est par un acte de volonté enfin qu'elle prend la résolution de ne plus le commettre à l'avenir.

En faisant ces actes, elle ne sentira peut-être pas la moindre douleur sensible, elle demeurera froide comme le marbre, dure comme l'acier. Il n'en sera pas moins vrai que son acte de contrition parfaite aura été fait, qu'il sera accepté de Dieu ; car, pas plus pour la contrition ou l'attrition que pour la charité parfaite ou imparfaite, la vivacité des sentiments, la violence sensible de la douleur ne font partie de la substance de l'acte, qui sans elles peut par conséquent très bien exister.

Le feuillage, les fleurs, les fruits, ne sont pas indispensables à la vie de l'arbre. Cette vie peut exister sans eux. Sous le ciel plombé de l'hiver, avec ses branches tordues complètement dénudées, le chêne semble mort à tout jamais. Et cependant sous l'épaisseur de la rude écorce, la sève circule dans les vaisseaux. Il vit, sans qu'à l'extérieur, rien ne décèle cette vie à nos yeux.

De même, insensible en apparence, desséchée, semble-t-il, jusqu'à la dernière fibre, l'âme n'en vit pas moins bien souvent. En vivant, elle peut produire des actes de volonté : cela suffit pour qu'avec la grâce elle puisse mériter devant son Dieu.

Comprenons-bien les réponses aux trois questions suivantes.

a) Pour aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et par-dessus toute chose, est-il nécessaire de l'aimer autant qu'il peut être aimé d'une manière absolue ? Est-il nécessaire, par conséquent, de l'aimer d'un amour qui réponde entièrement à ses perfections infinies ?

Evidemment non ; car il n'y a que Dieu qui puisse s'aimer d'un pareil amour, puisque cet amour est un amour sans mesure, comme sans mesure et sans fond est l'océan de ses divines perfections.

b) Faut-il encore aimer Dieu autant qu'il peut être aimé par une créature, c'est-à-dire d'une part l'aimer avec toute l'intensité, toute la ferveur dont nous sommes susceptibles, et de l'autre l'aimer toujours, à chaque minute, sans interruption aucune ?

Non encore, très certainement ; car d'un tel amour, seuls, les Bienheureux sont capables. Cet amour n'appartient pas à la terre ; c'est l'amour du ciel. Ici-bas, nous ne pouvons pas y prétendre (S. Th., 2a 2æ, q, 44. a. 4. ad 2).

c) Aurons-nous du moins l'obligation d'aimer Dieu avec toute la ferveur, toute l'intensité

dont nous rendront capables la grâce sanctifiante et les grâces actuelles reçues par nous ?

Pas davantage, car dit Saint Thomas, celui qui atteint en quelque manière que ce soit à la perfection de l'amour divin, évite la transgression du précepte. Or le degré infime de l'amour divin consiste en ce que rien ne soit aimé plus que Dieu, ou contre lui, ou autant que lui (2a 2æ, q. 184, a, 3 ad 2 um). Ailleurs, le saint Docteur dit que la douleur d'avoir offensé Dieu, quelque petite qu'elle soit, pourvu qu'elle atteigne la nature de la contrition, suffit pour détruire le péché (Sup., q. 5. a. 3).

Donc aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, par-dessus toute chose, ce n'est pas nécessairement l'aimer avec une ferveur plus ou moins intense, d'une manière plus ou moins sentie, par exemple en se rendant bien compte qu'on l'aime plus que sa famille ou que ses amis—car la ferveur, la vivacité de l'impression n'appartiennent pas à la substance de l'acte d'amour ni de l'acte de contrition. Elles n'en sont qu'une perfection accidentelle et, si désirables qu'elles puissent être, puisqu'elles rendent ces actes plus consolants et plus doux, cependant elles n'y sont pas indispensables du tout.

Nous dirons encore qu'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, et par-dessus toute chose, ou aimer Dieu parfaitement, c'est faire un acte d'amour, d'amitié par lequel nous détestons plus que tous les maux le péché mortel, en

tant qu'offense grave de Dieu et incompatible comme tel avec l'amitié qui doit nous unir à Dieu.

Cet acte d'amour parfait de Dieu n'est pas une simple velléité, ne consiste pas en une bienveillance plus ou moins vague ; c'est un acte robuste opposant efficacement tant qu'il dure un obstacle absolu à toute infraction grave et déli- bérée à ses commandements, un acte donnant par là-même définitivement au Seigneur la seule place qui lui convienne en notre cœur. c'est-à-dire la première.

Fausse Doctrine

Arrière donc les doctrines outrées exigeant pour cet acte une intensité supérieure ou même égale à celle de nos actes d'amour pour les biens créés. L'intensité de nos actes d'amour ne relève pas toujours de notre liberté et n'implique par elle-même aucune comparaison entre les objets aimés. Un homme altéré désire avec plus d'intensité un verre d'eau froide qu'un rouleau d'or et néanmoins si on lui imposait le choix, il opterait pour le rouleau d'or. L'intensité de nos actes d'amour relève de nos dispositions organiques, du mode d'appréhension, par lequel nous saisissons l'objet aimé, de l'impression passive qu'il fait sur nous. Il nous serait souvent fort impossible d'aimer Dieu pour lui-même et par-dessus tout s'il était nécessaire pour cela de l'aimer avec plus d'intensité, avec plus d'ar-

deur que les biens créés. Or comme l'acte parfait d'amour de Dieu nous est imposé d'une manière absolue et indépendamment des circonstances diverses où nous nous trouvons, il faut en conclure qu'il n'est pas essentiel pour émettre cet acte, d'aimer Dieu avec plus d'intensité ou même avec autant d'intensité que les divers biens créés auxquels notre cœur peut être attaché.

Pour aimer Dieu par-dessus tout comme nous devons l'aimer, il faut et il suffit de puiser dans l'amour désintéressé des perfections divines, l'énergie suffisante pour préférer réellement le bien de Dieu à tous les biens créés, pour détester le péché mortel en tant qu'offense de Dieu par-dessus tous les maux.

Le ferme propos

Mais, il y a bien des manières de détester le péché mortel en tant qu'offense de Dieu par-dessus tous les maux. La haine du péché mortel en tant qu'offense de Dieu par-dessus tout les maux n'implique nullement, par exemple, dans notre volonté la force suffisante pour supporter actuellement tous les maux, les peines de l'enfer elles-mêmes, plutôt que de commettre le péché mortel. Ecoutez à cet égard ce que dit Molina : " Il n'est pas nécessaire d'avoir un amour parfait de Dieu tellement énergique qu'il en résulterait la force suffisante pour repousser les tentations les plus redoutables si elles se présentaient en ce moment ; car, le sentiment

des théologiens affirme le contraire, et, s'il en était autrement, si un tel ferme propos était nécessaire, il y en aurait bien peu ou même il n'y en aurait pas qui possèderaient une vraie contrition ou attrition de leurs péchés. Celui qui affirmerait la nécessité d'un tel ferme propos rétrécirait par trop la porte de salut et troublerait l'Eglise de Dieu par de graves scrupules. *Il suffit de dire : avec l'aide de Dieu, je suis résolu à ne plus offenser Dieu mortellement, et une telle résolution, en l'absence des objets de scandales et des occasions de péché, n'est certainement pas très difficile.* Il est même facile de prendre la résolution de ne plus pécher mortellement et cette résolution suffit pour la contrition et l'attrition.

Nous n'avons donc pas à nous préoccuper des luttes éventuelles et futures auxquelles nous pourrions être exposés pour demeurer dans l'amour de Dieu. Il nous suffit de dire, comme le conseille Molina : " Je suis résolu avec l'aide de Dieu à ne plus l'offenser mortellement," qu'avec saint Paul : " Je puis tout en celui qui me fortifie (Philip., IV, 13)" Dieu donne sa grâce dans les circonstances réelles et non dans les circonstances imaginaires.

De plus, il n'est même pas nécessaire de comparer le péché mortel en tant qu'offense de Dieu avec chacun des maux en particulier que nous devons lui préférer, le supplice de feu, par exemple, ou la mort, ou l'enfer. Il faut même se garder de faire de semblables comparaisons

explicites et formelles, parce que ces comparaisons ne sont pas sans danger. Il est bien moins difficile en effet de détester le péché mortel en tant qu'offense de Dieu par-dessus tous les maux en général, sans le comparer à aucun en particulier, que de le détester comme il doit l'être en faisant de semblables comparaisons. Cela vient de ce que l'imagination et l'appétit sensitif n'interviennent pas dans le premier cas et interviennent dans le second, où le jugement de la raison et le libre choix de la volonté sont entravés par l'influence de ces puissances inférieures. C'est pour cela qu'un mal actuel et présent nous inspire plus de répugnance qu'un mal futur. C'est pour cela encore qu'un homme désintéressé dans une affaire juge plus exactement que les intéressés eux-mêmes sur telle ou telle décision à prendre. La passion trouble le jugement et entrave le pur mouvement de la volonté vers le bien intelligible.

Pour aimer Dieu pour lui-même et par-dessus tout, il suffit donc de puiser dans l'amour désintéressé des perfections divines la haine du péché mortel en tant qu'offense de Dieu par-dessus tous les maux d'une manière générale, mais sans avoir à faire pour cela aucune comparaison particulière, et la force suffisante pour obéir à tous les commandements divins qui nous obligent au moment de l'émission de cet acte. Écoutez à ce sujet Eegidius de Coninck : " Il suffit, d'émettre simplement le ferme propos de tout perdre plutôt que d'offenser Dieu mortel-

lement sans comparer le péché mortel à aucun mal isolement, ou la résolution de plaire à Dieu en toutes choses, d'éviter tous les péchés mortels parce qu'ils déplaisent à Dieu ou plus simplement encore de faire un acte d'amour de Dieu en raison de ses perfections infinies d'où résulterait immédiatement la résolution précédente si on songeait à la prendre.

Les trois degrés de l'amour parfait et de la contrition parfaite

1ER DEGRÉ.—Par pur amour pour Dieu considéré dans ses perfections infinies, nous voulons, quoi qu'il en coûte, éviter le péché mortel.—Ou bien on se repent de ses fautes en considération de la bonté infinie de Dieu toute seule, et on ne veut plus jamais pécher.

2E DEGRÉ.—Par amour de Dieu considéré en lui-même, nous voulons à tout prix éviter même le péché véniel.—Ou bien on déteste ses égarement par pur amour et, de plus, l'on veut rompre avec le péché véniel, opposé à la sainteté infinie de Dieu.

3E DEGRÉ.—Par pur amour on veut sacrifier tous les biens de ce monde et accepter toutes les souffrances, plutôt que d'omettre ce qui est le plus agréable à Dieu. L'âme ne se demande pas s'il y aurait faute vénielle à agir ainsi. Il suffit de constater que cela plaît davantage à Jésus, pour qu'elle se conforme à lui immédiatement, quoi qu'il lui en puisse coûter.—Ou bien

la contrition est si ardente qu'on brûle d'embrasser pour Dieu tous les sacrifices et toutes les souffrances, même lorsqu'il n'y aurait pas la plus petite imperfection à s'y dérober.

Le premier degré, qui n'implique pas absolument que nous n'ayons plus aucune attache, aucune affection au péché véniel suffit pour constituer l'acte d'amour parfait et produire dans l'âme tous les fruits surnaturels dont nous parlons plus bas. Par la prière tous les chrétiens peuvent atteindre ce premier degré.

Le second degré de la charité parfaite, qui nous fait fuir le péché véniel parce qu'il déplaît à Dieu, doit être l'objet de nos efforts, et il ne faut pas croire qu'il est bien difficile de l'atteindre. On dit souvent qu'il est difficile de gagner une indulgence plénière dans toute son amplitude. (1) C'est plutôt le contraire qu'il faut dire. En effet, pour gagner une telle indulgence il suffit d'accomplir les œuvres prescrites et de n'avoir aucune affection au péché véniel. Or il faut remarquer soigneusement qu'autre chose est de tomber dans le péché véniel, autre chose est d'y être attaché. Dans le premier cas, c'est un acte, dans le second, c'est un état d'âme. On peut vouloir sincèrement ne pas commettre le péché véniel parce qu'il déplaît à Dieu, partant gagner une indulgence plénière, et cependant commettre le péché véniel dans l'instant qui suit.

(1) Le Père Lepicier a réfuté cette manière de voir. Cf. Les indulgences, vol. 2, p. 252.

Un autre point qui induit les âmes en erreur, c'est que l'on confond inclination au péché et affection au péché. Sentir n'est pas consentir. On peut gagner une indulgence plénière, tout en sentant une inclination au péché, pourvu que l'on puisse dire sincèrement, à un moment donné, par amour : pour vous, mon Dieu, je ne veux pas succomber même véniellement.

On aurait tort de croire qu'on ne peut point s'élever fréquemment au 3e degré, bien que la faiblesse humaine ne permette pas de s'y maintenir. Il suffit de dire dans l'élan d'un cœur sans réserve : Mon Dieu, je suis tout à vous, je ne veux vivre que pour vous. L'intensité dans ce 3e degré peut citer la remise totale des peines dues au péché, comme cela eut lieu pour Marie-Madeleine, la pécheresse de l'Évangile.

Comment faire des actes d'amour parfait ?

De plusieurs manières.

a) L'acte d'amour parfait peut être simplement intérieur, une élévation de cœur, un regard vers Dieu.

b) Il peut se faire aussi par des paroles, des oraisons jaculatoires : " Mon Dieu je vous aime pour vous-même et par-dessus toutes choses." (1)

(1) Quand nous parlons d'aimer Dieu, pour lui-même, par pur amour, nous n'entendons pas qu'il faille exclure toute idée de récompense. Il est clair, en effet, que Dieu doit être aimé tel qu'il est, et non, si on peut

c) Une manière très pratique de faire des actes d'amour parfait, c'est de faire toutes nos actions et de supporter toutes nos peines de chaque jour afin de prouver à Dieu notre amour. " C'est par amour pour vous que je fais ceci ou souffre cela." Sous cette forme d'acte extérieur et de sacrifice, notre amour pour Dieu est plus sérieux, plus profond, puisqu'il exige de notre part plus d'énergie et de volonté.

Nous avons mille occasions de faire ces actes pendant la journée, par exemple, lorsqu'il s'agit de remporter une victoire sur une tentation ou sur notre caractère, de faire un acte d'obéissance ou de renoncement, de surmonter une répugnance ou une antipathie, de nous imposer une privation pénible, de subir une humiliation, etc.

d) On fera surtout un acte d'amour parfait, si on accepte la mort pour se conformer à la volonté de Dieu et pour lui plaire, reconnaissant avec plaisir le souverain domaine de Dieu sur toute créature et désirant s'unir à sa fin par

ainsi parler, partagé en deux ou regardé sous un aspect plutôt que sous un autre. Dieu n'est pas seulement le souverain bien en soi : il est encore notre bien suprême, notre fin, notre félicité, notre tout. Par conséquent, si nous devons l'aimer tel qu'il est, il ne suffit pas que nous l'aimions comme le bien souverain en soi, mais encore comme notre bien suprême à nous. Sont donc dans l'erreur ceux qui prétendent que l'amour de Dieu, pour être parfait, doit exclure tout motif d'intérêt personnel, y compris la félicité éternelle que doit nous procurer son éternelle possession. (Frassisnetti : Abrégé de Th. morale, v. 1. no 65) (Etudes t. 127, p. 178 et ss). (2a, 2ac, q. 26, a. 13, ad 3um.)

l'amour éternel. Le bienheureux Louis de Blois assure que si, à l'article de la mort, vous faites un acte de parfaite conformité à la volonté de Dieu, vous serez délivré, si votre amour est assez intense, non seulement de l'enfer, mais encore du purgatoire. eussiez-vous commis tous les péchés du monde.

N'oublions pas que toute formule doit être animée par l'amour intérieur, et que pour s'assurer, au moment de la mort, la remise complète des peines à expier, on peut joindre à l'acte d'amour parfait, l'indulgence plénière accordée par Pie X, le 9 mars 1904 ; indulgence que l'on peut s'assurer pour le dernier moment par des actes posés longtemps avant la mort. (1)

Effets de l'amour pur

L'acte d'amour pur, au premier degré réintègre l'âme dans l'amitié de Dieu en lui obtenant la rémission des péchés mortels, quels que soient le nombre et la malice de ces péchés. Il obtient toujours la rémission de la peine éternelle, ainsi que la remise, en partie au moins, de la peine temporelle, et cela pour toujours, sans reviviscence possible des péchés ou des peines.

Il fait revivre les mérites passés et restitue la grâce sanctifiante qui nous permet d'acquiescer

(1) Voici cette prière : "Seigneur, mon Dieu, dès aujourd'hui j'accepte de votre main avec résignation et de bon cœur, le genre de mort qu'il vous plaira, avec toutes ses douleurs, ses peines et ses angoisses." A la récitation de cette prière, joindre la confession et la communion.

de nouveaux mérites, en proportion de la ferveur avec laquelle il est produit au moment de la réconciliation.

Il remet les péchés véniels dont nous avons le repentir, et, dans une mesure que Dieu détermine d'après la ferveur et la perfection de cet acte d'amour, mais dont Dieu seul connaît la mesure, il opère la remise des peines qui avaient été méritées par ces péchés, peut-être même, la remise totale.

Dieu ne veut pas que nous puissions nous rendre compte avec une certitude absolue du degré de perfection de nos actes d'amour, afin de nous tenir dans l'humilité. Il nous demande de nous appliquer entièrement à l'accomplissement du devoir immédiat, offert et sanctifié par l'amour, sans nous préoccuper des choses dont il s'est réservé la connaissance.

Enfin chaque acte d'amour parfait nous mérite pour cette vie une augmentation de grâce sanctifiante et pour le ciel un rayon de gloire éternelle. Quelle moisson de bonheur nous pouvons amasser en multipliant nos actes d'amour pur.

Sa Facilité

Jésus est venu pour que les hommes aient une vie plus abondante ; il a rendu plus abordable l'accès du ciel ; il a fait pour la grâce de la contrition ce qu'il a fait pour les autres, il l'a rendue plus accessible et plus répandue sous le règne de l'Évangile. Il n'a pas aboli ou

rendu plus rare la contrition parfaite sous prétexte qu'elle n'était plus aussi nécessaire que dans le passé, attendu que nous avons le tribunal de la réconciliation.

Le sang adorable a non seulement purifié le monde, mais il l'a encore divinement fécondé. Il y a fait germer toutes les grâces : et dans cette éclosion universelle, la charité parfaite n'aurait pas été comprise ? Pourquoi, alors que l'amour sur la terre comme au ciel, toutes les grâces étant multipliées dans l'Évangile, seul l'amour pur, avec la charité parfaite qui en est inséparable, eut-il fait tristement exception ? Si jamais terre fut apte à produire cet amour avec surabondance, n'est-ce pas la terre de l'Évangile ? Ne sont-ce pas les âmes qui peuvent s'approcher tous les jours de la communion, ce foyer d'amour !

Dieu a fait de l'amour pur le premier commandement : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur* (Mat., XXII, 37), en même temps qu'une nécessité de moyen ou de précepte pour le salut, selon que le pécheur ne peut pas, ou peut avoir recours aux sacrements. Or Dieu n'est-il pas trop bon pour exiger absolument un acte de tous les hommes et, en même temps pour rendre cet acte tellement ardu, au plus grand nombre, tellement hérissé de difficultés qu'il leur devienne moralement impossible ? Non, il n'est personne qui ne puisse obtenir la grâce de la contrition parfaite, s'il la demande à Dieu par une prière sincère.

Et que l'on n'aille pas croire qu'il soit nécessaire d'être savant et de faire une analyse de l'acte d'amour parfait. Non, le christianisme n'est pas fondé pour une élite et des privilégiés. Ce qu'il y a de plus grand et de plus saint, l'Eucharistie, est accessible à tous. L'étude de l'Eucharistie soulève des questions profondes qui arrêtent les savants, cependant l'humble fidèle peut la recevoir à condition qu'il sache les vérités fondamentales de la religion et qu'il y apporte la dévotion que comporte son âge. De même pour l'acte d'amour pur. Les savants, les théologiens peuvent disserter sur sa nature et soulever bien des doutes, mais l'humble fidèle, mais l'enfant produiront cet acte du moment qu'ils sentiront, même confusément, la différence entre aimer Dieu pour lui-même et aimer Dieu à cause de ses récompenses ou de ses châtements. Il n'est pas plus difficile d'apprécier que nous aimons Dieu plus que toutes les autres créatures que d'apprécier que nous aimons une personne plus que toutes les autres, et cet acte d'amour suffit pour l'acte d'amour parfait.

Il n'est nullement requis des fidèles qu'ils connaissent explicitement les notions délicates et les explications subtiles qui sont d'usage dans l'exposé théologique de ces vertus.

Dans la vie ordinaire, la vie de tous les jours, il n'est pas un homme du peuple, si peu exercé du reste que puisse être son esprit, qui ne soit capable d'aimer un ami d'une amitié véritable et qui, le faisant, ne sente, confusément

au moins, la différence qu'il y a entre ce sentiment et l'affection intéressée que telle ou telle autre personne, par exemple, pourra avoir pour lui.

Et cependant, en théorie, cet ouvrier, ce paysan, ne percevra pas distinctement ce qui différencie ces deux amours. Il ne le percevra pas et il n'en aimera pas moins son ami d'une amitié véritable.

De même, le chrétien peut faire et fait réellement des actes de charité parfaite, tout en n'ayant que des notions relativement confuses sur cette reine des vertus. Il peut pratiquement, à la manière de l'artisan dont nous venons de parler, aimer Dieu d'un amour désintéressé, d'un amour de bienveillance véritable, sans pouvoir bien distinguer, bien caractériser, la nature même de cet amour.

Concluons donc que tout homme est capable de faire des actes d'amour parfait, car connaître le Dieu infiniment bon et infiniment aimable, le traiter comme tel, l'aimer de tout son cœur, non seulement à cause de ses bienfaits, mais encore pour lui-même, à cause de ses perfections infinies, et lui offrir par amour ses actions et ses peines, ce sont des actes que tout homme peut faire, avec la grâce de Dieu. Cette grâce on l'obtient par la prière.

Il n'y a point là un excès de dévotion ou une vie extraordinaire, réservée seulement à quelques âmes choisies, retirées dans un cloître. Lisez ce que dit à ce sujet le P. Tesnière :

“ Qu'on ne dise pas qu'il faut pour cela une vertu consommée ou des ardeurs séraphiques. Ce serait dire une chose aussi fausse que perfide : fausse, parce que tout l'enseignement catholique proteste contre cette assertion ; perfide, parce que rien n'est plus puissant, hélas ! que de telles paroles pour tarir la source de la piété—qui est amour—dans les âmes. Non, ce dont Dieu a fait le premier commandement et à quoi il a astreint tous les hommes ne peut pas être d'une pratique à la portée seulement d'un petit nombre de héros ! Qu'il y ait dans l'amour des sommets illuminés par la charité de l'extase et que les plus purs seulement d'entre les âmes parviennent à gravir ; au-dessus du Thabor il reste de vastes plaines où tous peuvent et doivent vivre. N'est-ce pas à tous que saint Paul recommande de tout faire “ dans l'amour ” ? (1 Cor., XVI, 14).

Sa nécessité

Nous sommes obligés de faire pendant la vie des actes d'amour parfait. Cette obligation découle du premier commandement de Dieu : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur.* Nous voulons parler ici d'une autre nécessité qui a son fondement dans la pratique de la vie chrétienne.

Il y a parmi nos populations un mal regrettable qu'il faut faire disparaître. Des chrétiens s'estiment bons catholiques parce qu'ils fréquentent les offices du dimanche ou parce qu'ils s'oc-

cupent de quelque œuvre charitable, alors qu'ils ne se font pas scrupules de passer des semaines et des mois dans l'état de péché mortel. Ils oublient que notre vie n'est vraiment chrétienne que si nous la vivons en état de grâce. Il y a deux moyens principaux à prendre pour faire cesser ce mal : la communion fréquente et la pratique de l'amour parfait.

Mais tous ne peuvent pas faire la communion fréquente : il y en a qui ont des occupations pressantes ou qui demeurent loin de l'église. C'est particulièrement à ces derniers que je m'adresse.

Voici une personne qui après avoir fait une bonne confession et une bonne communion est retournée à son travail quotidien. Poursuivie par de violentes tentations, elle fait une nouvelle chute. Eloignée de l'église obligée de vaquer à ses occupations, il ne lui est guère facile de se présenter à confesse. Va-t-elle demeurer en état de péché mortel jusqu'à sa prochaine confession ? Hélas, cela arrive malheureusement dans un grand nombre de cas.

Il y a pour elle un moyen de se relever sans aller se confesser ; c'est de faire un acte de contrition parfaite. Qu'elle prie Dieu de lui venir en aide, qu'elle demande la grâce de regretter sa faute et que, en toute confiance, elle fasse un acte d'amour parfait en regrettant son péché. Qu'elle répète de tout cœur cette formule de son petit catéchisme : " Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé par les

péchés de toute ma vie, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplaît ; pardonnez-moi par les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.”

Par cet acte de contrition elle va recouvrer l'état de grâce, reconquérir ses mérites et chacune des actions qu'elle fera continuera d'être pénétrée de valeur surnaturelle qui augmentera, à chaque instant, ses mérites pour le ciel. Si elle ne fait pas cet acte d'amour parfait, tout ce qu'elle pourrait accomplir de bien n'aura aucune valeur pour le ciel. On le voit, pour cette personne, l'acte d'amour parfait devient nécessaire si elle veut vivre surnaturellement, c'est-à-dire chrétiennement. C'est peut-être ici le point pratique le plus important de toute la doctrine de l'amour pur. Inutile d'ajouter que l'état de grâce reconquis par l'acte d'amour parfait ne permet pas de faire la sainte Communion, il faut que les péchés pardonnés par cet acte soient déclarés à confesse avant d'aller à la Table sainte.

Pour presser davantage les pécheurs à faire un plus fréquent usage de l'acte de contrition parfaite, nous les exhortons à réfléchir sur les dangers qu'il y a à demeurer volontairement dans l'état de péché mortel.

Le premier danger qui menace le pécheur c'est celui de mourir subitement et de tomber en enfer pour l'éternité.

*Je me propose l'acte d'amour parfait
pour tous les péchés que
j'ai commis. — Carley d 336*

De plus, sans l'état de grâce, une âme ne peut pas demeurer longtemps sans commettre un nouveau péché grave. Et cela pour les raisons suivantes.

a) Jérusalem a commis un grand péché, dit le prophète. c'est pourquoi elle n'a pu tenir ferme contre ses ennemis (Lament., 1. 8) Jérusalem est l'image de l'âme qui, ayant péché, fait de nouvelles chutes, parce qu'elle ne s'est pas relevée. Le péché l'entraîne de tout son poids à un autre péché.

b) Détourné de Dieu, dit saint Thomas (Ia, q. 108, a. 8), le pécheur a plus besoin de secours et cependant il en recevra moins (Hermann, v. 2. 228).

c) Une autre raison qui explique les nouvelles chutes, prochaines et inévitables, de l'âme en état de péché, c'est qu'elle est privée du secours des grâces sacramentelles.

L'on sait que chaque sacrement assure à celui qui le reçoit un secours particulier, donné en temps opportun, et en rapport avec la fin du sacrement. C'est ainsi que le Baptême donne des secours spéciaux contre la concupiscence et les attrait du monde ; la Confirmation donne la force de confesser sa foi avec constance ; la Pénitence fait détester le péché, éviter les occasions mauvaises et aide à expier les fautes passées ; le Mariage communiqué la force de résister aux entraînements de la concupiscence en pratiquant la chasteté conjugale, donne la patience, la résignation dont les époux ont besoin pour se

pardonne et s'aime avec respect et dévouement mutuel ; l'Eucharistie protège spécialement contre l'égoïsme orgueilleux. Ces secours spéciaux constituent ce que l'on appelle les grâces sacramentelles.

Or la grâce sacramentelle n'est qu'une qualité de la grâce sanctifiante qui donne droit de recevoir les secours en rapport avec la fin des sacrements ; si la grâce sanctifiante disparaît, la grâce sacramentelle cesse par le fait même d'exister. Partant, celui qui vit en état de péché mortel est privé de tous ces secours que lui assuraient les sacrements de Baptême, de Confirmation, de Pénitence, de Mariage, d'Eucharistie. Rien de surprenant donc, s'il retombe bientôt dans de nouveaux péchés graves. L'absence de l'état de grâce par exemple, explique les malheurs qui désolent bien des foyers... L'Eucharistie, parce qu'elle nourrit l'âme, assure le secours des grâces sacramentelles qui préservent de péchés graves.

Enfin l'âme qui ne vit pas en état de grâce est privée de la valeur méritoire et satisfaisante de ses œuvres, elle ne conserve qu'une valeur impétratoire bien affaiblie. Mais le plus grand malheur qui la menace, c'est l'endurcissement ou la mort subite, avec l'enfer pour partage.

Combien ces vérités sont ignorées chez un grand nombre de fidèles ! Il y a des âmes qui brûlent aujourd'hui dans les flammes éternelles et qui auraient pu avoir le ciel pour partage si

elles avaient fait un plus fréquent usage de l'acte de contrition parfaite ou d'amour pur.

Sa certitude en rapport avec l'état de grâce

Bien des personnes se posent la question de savoir si elles sont en état de grâce. Ne pouvant y donner une réponse satisfaisante, elles vivent dans des transes et des inquiétudes continuelles qui souvent paralysent leur marche ascendante dans la voie de la perfection. L'acte d'amour parfait leur apportera la tranquillité de conscience.

Dans les Saintes Ecritures, en effet, l'acte d'amour parfait nous est toujours représenté comme infailliblement accompagné de l'infusion de la grâce : *J'aime ceux qui m'aiment* (Prov., VIII, 17) ; *La charité couvre la multitude des péchés* (I Pierre, IV, 8). Or comme il nous est impossible de constater avec certitude que nous avons fait un acte d'amour parfait, il s'en suit que, après l'avoir fait, nous pouvons nous considérer comme étant en paix avec Dieu et avoir la tranquillité de conscience. Combien d'âmes soumises à des épreuves pourraient trouver là le remède à leurs souffrances.

Il est facile de comprendre que nous pouvons constater, avec certitude, que nous avons fait un acte d'amour parfait, car cet acte n'est en définitive qu'un acte de la volonté absolument comparable, aux yeux du sens intime, aux actes ordinaires et naturels de la volonté, à ces actes de chaque jour par lesquels nous aimons

notre père, notre mère, nos frères, nos sœurs, nos amis et nous-mêmes. Notre-Seigneur tout le premier a fait ce rapprochement, et ces actes tombant dans le champ de la conscience, sont susceptibles d'être appréhendés avec une pleine et parfaite certitude ; car, qui oserait dire que nous ne connaissons pas avec certitude si nous aimons notre père, notre mère, nos frères, nos sœurs, nos amis et nous-mêmes ? Qui oserait soutenir que nous ne connaissons pas avec certitude si nous aimons tel ami plus que tel autre, tel de nos frères ou de nos sœurs plus que tel ou tel autre ? Pourquoi donc alors nous serait-il impossible de connaître avec certitude si nous aimons Dieu pour lui-même et plus que tous les êtres créés ? " Nous ne voyons pas Dieu," direz-vous ? Ecoutez saint Jean Chrysostome : " Qu'importe que nous ne voyions pas Dieu ? Est-ce que nous n'aimons pas sans les voir, quand ils sont absents, nos enfants, nos parents et nos amis ? Bien plus, au lieu de mettre obstacle à notre amour, leur absence n'est propre au contraire qu'à l'augmenter. Vous ne voyez pas Dieu ; mais, vous voyez ce qu'il a fait, le ciel, la terre, la mer, et, pour celui qui aime, il n'en faut pas davantage."

Même au milieu des tentations, l'on peut avoir conscience de résister au mal par pur amour de Dieu.

Supposez une âme ayant pleine conscience de ses inclinations actuelles au péché mortel, mais en même temps sous l'influence d'une

appréciation intellectuelle exacte de la malice du péché mortel en tant qu'offense de Dieu, lui sera-t-il impossible d'avoir la certitude de sa haine du péché mortel en tant qu'offense de Dieu par-dessus tous les maux, de son amour désintéressé de Dieu par-dessus tous les biens, de sa résistance absolue et actuelle à toute infraction grave aux commandements révélés pour ne pas déplaire à Dieu ?

Ici, nous en appelons à toutes les âmes chrétiennes ; car c'est à elles en définitive, c'est à l'expérience personnelle de chacun de nous, à prononcer en dernier ressort dans ce débat.

Or, s'il est un fait d'expérience courante, c'est que l'homme possède parfois au milieu des tentations les plus violentes la certitude d'y résister victorieusement par amour désintéressé de Dieu, parce qu'il est, par lui-même et indépendamment de ses promesses, infiniment digne de notre obéissance et de notre amour. " C'est la gloire de notre cœur régénéré, dit Mgr Gay, que nous puissions souvent, très souvent, aimer Dieu pour ce qu'il est sans considérer actuellement ce qu'il donne." (De la vie et des vertus chrétiennes, 4e édition, Paris, 1876, 2 vol. in 80, t. II, p. 264).

L'on peut dire que la question de la possibilité d'acquérir la certitude de l'état de grâce se ramène à décider s'il nous est possible d'avoir la certitude de tous les éléments essentiellement impliqués par l'acte d'amour parfait de Dieu. Cela est possible.

L'acte d'amour parfait de Dieu implique : 1o. la certitude de la révélation ; 2o. l'appréciation intellectuelle exacte du péché mortel en tant qu'offense de Dieu pour ce qu'il est, c'est-à-dire comme le plus grand des maux ; 3o. l'absence en notre cœur de toute inclination consciente au péché mortel ; 4o. la volonté d'émettre actuellement, dans ces dispositions, l'acte d'amour parfait de Dieu.

Dès que ces conditions sont posées, l'acte d'amour parfait de Dieu suit immédiatement et infailliblement ; car l'Être divin ne rencontre plus d'obstacle entre lui et la volonté humaine et par conséquent exerce sur la volonté un attrait infailliblement efficace.

La question se ramène donc en dernière analyse à savoir si nous pouvons avoir la certitude de la présence de ces quatre conditions psychologiques qui impliquent l'émission immédiate et infaillible de l'acte d'amour parfait de Dieu.

Or, il est évident que nous pouvons avoir la certitude de l'existence de la révélation, la certitude de la perfection infinie de l'Être divin, la certitude de la malice incomparable du péché mortel en tant qu'offense de Dieu, mal souverain d'où précèdent tous les autres, la certitude de l'absence en notre cœur de toute inclination consciente au péché mortel, la certitude enfin de notre volonté actuelle d'émettre un acte d'amour

parfait de Dieu à l'heure même où nous constatons en nous les diverses dispositions intellectuelles et morales précédentes.

Nous pouvons donc affirmer qu'il nous est possible, du moins dans ces circonstances spéciales, d'avoir la certitude de nos actes d'amour parfait de Dieu et par conséquent de notre état de grâce.

Enfin il n'est pas admissible que Dieu nous ait obligés, sous peine de faute grave, à faire des actes de charité parfaite pendant la vie, sans nous donner un moyen de connaître quand nous aurons satisfait au précepte. Or, comme il n'existe pour nous qu'un seul indice certain de l'acte surnaturel de charité parfaite, à savoir l'acte d'amour parfait dans l'ordre naturel, il faut donc admettre, de toute nécessité, que ce dernier peut être objet de certitude et qu'il est infailliblement accompagné de l'infusion de la grâce, et que, en l'émettant, on satisfait au précepte. On comprend ici qu'il ne s'agit pas de percevoir l'acte surnaturel en lui-même, mais un acte naturel (ou si l'on veut l'aspect naturel d'un acte surnaturel) qui est infailliblement accompagné de l'infusion de la grâce, laquelle en fait un acte surnaturel. Mais il est temps de dire quelle certitude peut être obtenue par l'acte d'amour parfait.

Il serait dans l'erreur celui qui, considérant ce que nous venons de dire, croirait que nous pouvons avoir de notre état de grâce une certitude absolue qui exclut tout doute possible. Cette

conclusion dépasserait les prémisses. L'acte de charité parfaite produit infailliblement l'état de grâce ; ceci ne peut être mis en doute. Mais on ne peut pas constater, avec une certitude qui exclut tout doute possible, que cet acte de charité existe. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier.

La certitude de l'état de grâce provient de l'état de charité parfaite est une certitude pratique que l'on peut définir : “ une conviction de l'esprit telle qu'on n'a aucune crainte que le contraire ne soit vrai, tout en sachant qu'il reste théoriquement possible ”. (1)

Voilà la certitude que donnera à l'âme la pratique de l'amour pur ou de la charité parfaite. C'est une certitude morale qui lui apportera la paix, chose si nécessaire pour travailler à son avancement spirituel.

Mais comme les inquiétudes de conscience sont souvent causées par certains textes de

(1) Cette définition n'est que la condensation de la doctrine exprimée dans ce texte : *Cum Ecclesia jubet aliqua opera, ad quae status gratiae conditio est necessaria, nullo modo exigit a nobis hujusmodi certitudinem status gratiae quae excludat omnino quemcumque timorem oppositi, sed eam tantum postulat certitudinem, quae regulariter et moraliter excludat timorem actualem, timorem scilicet prudentem et rationalem. Aliud est enim non posse timere, aliud reipsa non timere. Quod quis non possit timere, sequitur ex certitudine absoluta cum qua pugnat timor ; quod quis autem reipsa non timeat, hoc sequitur ex efficacia causarum quae movent intellectum, mentemque adeo explent, ut moraliter actualem possibilis falsitatis considerationem avertant ; propterea regulariter et sine temeritate timor actualis excludit. (Galeazzi : De praecipuo e promissis ss. Cordis Jesu, p. 154)*

l'Écriture Sainte, il sera bon d'examiner un peu ces textes avant de terminer, et de montrer qu'ils ne doivent être une cause d'effroi pour personne. Pour cela, il suffira d'en indiquer le sens véritable.

a) L'HOMME NE SAIT S'IL EST DIGNE D'AMOUR OU DE HAINE (Eccle., IX, I).

Quel abus n'a-t-on pas fait de ce texte ? Le sens est le suivant. Par l'examen des événements extérieurs de la vie présente, il est impossible à l'homme de connaître s'il est, ou non, agréable aux yeux de Dieu. Dieu traite en ce monde les justes et les sages d'une manière qui ne leur permet pas de discerner avec certitude si c'est par amitié ou par haine que le Seigneur en use de la sorte avec eux (*Communiter*). (1)

b) SI J'ENTREPRENDS, DE ME JUSTIFIER, MA PROPRE BOUCHE ME CONDAMNE ; SI JE DÉMONTRE MON INNOCENCE. DIEU ME CONVAINCRA D'ÊTRE

(1) Même entendue dans le sens qu'on ne peut se flatter d'être en état de grâce, dit Garriguet, la phrase n'aurait rien de bien terrifiant, elle signifierait seulement que nul n'est certain d'une certitude physique d'être en paix avec Dieu. Mais, à côté des certitudes physiques, il y a les certitudes morales, et les certitudes morales peuvent être telles qu'elles excluent jusqu'à l'ombre d'un doute sérieux. Quiconque le veut peut se donner des raisons telles de croire qu'il est dans la charité de son Dieu, qu'il n'y a pas lieu pour lui de garder la moindre inquiétude. On ne pèche jamais sans le vouloir et le savoir, et, si on a péché, le pardon n'est jamais refusé à celui qui le demande avec un cœur repentant. Quand on a fait ce qui était humainement et raisonnablement possible, on a le droit, bien plus le devoir, de se tenir dans une tranquillité complète (*Le Bon Dieu*, p. 16).

COUPABLE. QUAND JE SERAIS JUSTE, CELA ME SERAIT CACHÉ ET LA VIE ME SERAIT À CHARGE. (Job, IX, 20-21).

Sens de ce texte : Ma propre bouche me condamnera, c'est-à-dire que Job sera tellement intimidé par la divine présence et la divine majesté qu'il s'accusera au lieu de se défendre... Quand je serais juste, cela me serait caché, c'est-à-dire que je l'ignorerais d'une manière pratique et inutile pour ma défense et je me laisserais condamner sans résistance (Filion).

Job fait deux affirmations distinctes. En premier lieu, il s'y déclare certain d'être actuellement dans l'amitié de Dieu, et en second, de n'avoir jamais commis de fautes graves. Or il est clair que ces deux certitudes ne sont nullement connexes. Job avait tort de s'attribuer la dernière innocence, car il avait peut-être commis des péchés dont il ne se souvenait pas ou que sa mémoire lui représentait comme légers alors qu'en réalité ils étaient graves (Cordérius, cité par Knabenbauer).

Job d'ailleurs affirme qu'il est en état de grâce quand il dit : *Tant que je vivrai, je ne me désisterai point de mon innocence... Car mon cœur ne me reproche rien dant toute ma vie* (XXVII, 5-6 ; XXXIII, 9).

c) NE SOIS PAS SANS CRAINTE AU SUJET DU PÉCHÉ QUI T'A ÉTÉ PARDONNÉ (Eccli., V, 5).

Le sens de ce texte est le suivant : Il se pourrait que le péché que nous croyons pardonné ne le soit pas à cause de l'insuffisance de nos

dispositions, ou bien encore qu'il y eut beaucoup à expier même après le pardon du péché (Lesêtre). Il peut aussi signifier la crainte que l'on doit entretenir au sujet du péché pardonné, parce que l'on peut y retomber de nouveau.

d) QUI PEUT DIRE : MON COEUR EST SANS TACHE, JE SUIS PUR DE TOUT PÉCHÉ ? (Prov., XX, 9).

On peut entendre ce texte de bien des manières. Il exprime peut-être l'impossibilité où nous sommes de savoir si nous n'avons jamais offensé Dieu ou bien encore la quasi impossibilité où nous sommes également d'éviter toute souillure morale, de ne jamais commettre le péché véniel. Il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse le bien, et qui ne pèche point (Eccle., VII, 21), ou bien : *nunquam sit peccatum*, dit Corneille Lapierre (cf. v. 7, p. 271 ; v. 6, p. 56).

e) QUI CONNAIT SES FAUTES ? PURIFIEZ-MOI DE CELLES QUI SONT CACHÉES EN MOI (Ps., XVIII, 13).

Dans l'hébreu, *delicta* signifie les fautes commises par ignorance et *occultis*, les fautes d'inadvertance souvent cachées à celui qui les commet. Ces fautes ne peuvent enlever l'état de grâce.

f) CAR MA CONSCIENCE NE ME REPROCHE RIEN ; MAIS JE NE SUIS PAS JUSTIFIÉ POUR CELA, CELUI QUI ME JUGE, C'EST LE SEIGNEUR (ICor., IV, 4).

Il est permis de croire que saint Paul vise par ces paroles simplement l'insuffisance de la conscience humaine comme criterium de notre conduite passée. Il ne dit rien, semble-t-il, de son état de grâce actuel. Dans ces paroles, dit Garriguet, " il n'est nullement question du jugement que Dieu nous fera subir et de sa rigueur. Les ennemis de l'Apôtre colportaient contre lui diverses accusations, ces accusations circulaient à Corinthe, il écrit aux fidèles de cette ville qu'il ne se reconnaît coupable d'aucun des griefs formulés, qu'il est vrai que cela ne suffit pas pour qu'il soit justifié ; mais que c'est à Dieu, dans tous les cas, à le juger et non pas à eux. " Je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous ou par tout autre tribunal humain ! leur dit-il ; mon juge, c'est le Seigneur. C'est pourquoi ne vous hâtez pas de vous prononcer ; attendez que vienne le Seigneur qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres et qui manifestera alors les pensées secrètes des cœurs. Alors, chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due." Nous sommes loin, on le voit, de l'interprétation fantaisiste des rigoristes." (*Le Bon Dieu*, p. 136).

On croit même que les apôtres, en vertu d'une révélation spéciale, avaient tous une certitude de foi de leur état de grâce. D'ailleurs, dans une autre circonstance, saint Paul affirme son état de grâce en disant que rien ne lui ferait perdre la charité (Rom. VIII, 39).

g) AYEZ SOIN D'OPÉRER VOTRE SALUT AVEC CRAINTE ET TREMBLEMENT (Phil., II, 12).

Le sens de ce texte est le suivant : Ne vous laissez pas aller à une folle présomption, comme si votre salut était assuré, comme si vous étiez assuré être prédestiné, mais ayez une sainte sollicitude dans la crainte de le perdre. Il suppose donc l'état de grâce. Cette même supposition se trouve dans l'Épître aux Romains (VIII, 16; XV, 14), et dans l'Épître aux Corinthiens : *Qui se existimat stare videat ne cadat* (ICor. X, 12).

On a abusé ét.angement, dans la prédication, des textes scripturaires qui nous inculquent la crainte ; et l'on cède trop souvent à la manie déplorable de confondre la crainte de Dieu avec la peur de Dieu, qui en est tout l'opposé. La crainte de Dieu, dont l'Écriture est pleine, c'est presque toujours la crainte filiale, amoureuse, inséparable de la joie et de l'exultation : *réjouissez-vous en lui avec tremblement* (Ps. II, II), inséparable de la joie dont elle est le fruit : *que mon cœur se réjouisse afin qu'il craigne votre nom* (Ps. 85, II). (Lire Collier : De la peur de Dieu, et Faber : Tout pour Jésus). (1)

Cette crainte est celle dont parle saint Paul dans son Épître aux Philippiens dont on cite

(1) Il faut encore remarquer que souvent des mots de nos Livres Saints ne disent pas réellement ce qu'ils semblent dire. Ainsi "la crainte du Seigneur" n'est pas seulement la crainte, mais le service de Dieu, l'obéissance à ses lois. Ce que nous lisons au psaume 110 : La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse se traduisait mieux par : La vraie sagesse est de servir Dieu (Bainvel : Les contresens bibliques).

avec effroi le verset : *Ayez soin sans prendre garde que c'est une des Epitres ou l'apôtre recommande le plus la joie à ses néophytes : Réjouissez-vous sans cesse en Notre-Seigneur (IV. 4) ; Vous devriez alors vous en réjouir vous-mêmes (II. 18) ; Pour vous donner la joie de le recevoir (II, 28) ; Pour votre avancement et pour la joie de votre foi (I, 25) ; Que la paix de Dieu, qui surpasse toute pensée, garde vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ (IV, 7).*

D'après le langage de nos livres saints, cette crainte de Dieu est abîme de douceur : *Combien est grande, Seigneur, l'abondance de votre douceur que vous avez cachée et réservée pour ceux qui vous craignent (Ps. 30, 20) ; Dieu lui-même nous convie à cette crainte : Venez, mes enfants, écoutez-moi ; je vous enseignerai la crainte du Seigneur (Ps. 33, 12) ; elle est célébrée avec onction et allégresse dans les premiers chapitres de l'Ecclésiastique : La crainte du Seigneur est la véritable gloire et un sujet de se glorifier ; C'est une source de joie et une couronne d'allégresse. La crainte du Seigneur réjouira le cœur ; elle donnera la joie, l'allégresse et la longue vie . . . La crainte du Seigneur est la couronne de la sagesse ; elle donne la plénitude de la paix et les fruits du salut (C. I. 11, 12, 22). Cf. St Frs de Sales : Traite de l'amour de Dieu ; Ami du Clergé, 1906, p. 1063.*

Quelques conséquences pratiques

1o. Il est donc important de prendre l'habitude de faire souvent des actes d'amour parfait soit pour satisfaire au premier commandement de Dieu, soit pour mettre en exercice, pour développer et perfectionner en nous la vertu théologique de charité, soit pour recouvrer l'état de grâce ou pour vaincre les tentations, mais surtout parce que le grand exercice de piété, c'est l'acte d'amour de Dieu.

2o. Les parents doivent apprendre aux petits enfants à faire des actes d'amour de Dieu, et les enfants du cathéchisme doivent être bien instruits sur ce point. Plus tard, s'ils ont des faiblesses, ils se hâteront de sortir de l'état de péché pour ne pas s'enfoncer dans les habitudes mauvaises, et, en péril de mort, à défaut de prêtre, ils sauront mourir avec confiance. Apprenons-leur à se corriger de leurs défauts, à résister aux mauvaises inclinations, par amour pour Jésus.

3o. Dans les ateliers, dans les usines, dans les champs, dans les maladies, que d'actes perdus pour Dieu et pour ceux qui travaillent et souffrent sans profit et sans consolation ! S'ils donnaient tout à Dieu par amour, que de grâces pour cette vie et quel capital pour le ciel !

4o. Répandons partout cette pratique de l'amour de Dieu pour lui-même (Lire Faber : Tout pour Jésus). Une âme de plus dans le monde qui sert Dieu par amour ! O doux Jésus, des milliers d'années passées dans la pénitence

n'achèteraient point trop cher le plaisir de vous offrir une telle consolation ! Je veux vous l'offrir.

50. La bienheureuse Marguerite-Marie a dit en parlant du Sacré-Cœur : " Cette dévotion fera naître l'amour dans les cœurs les plus endurcis et embrasera ceux des moins fervents." Convions donc les âmes au Sacré-Cœur dont la dévotion est une participation à la vie du Cœur de Jésus. Faisons répéter souvent : **TOUT POUR VOTRE AMOUR, O COEUR DE JESUS !** (300 jours d'ind. chaque fois, Pie X, 20 mars 1908).

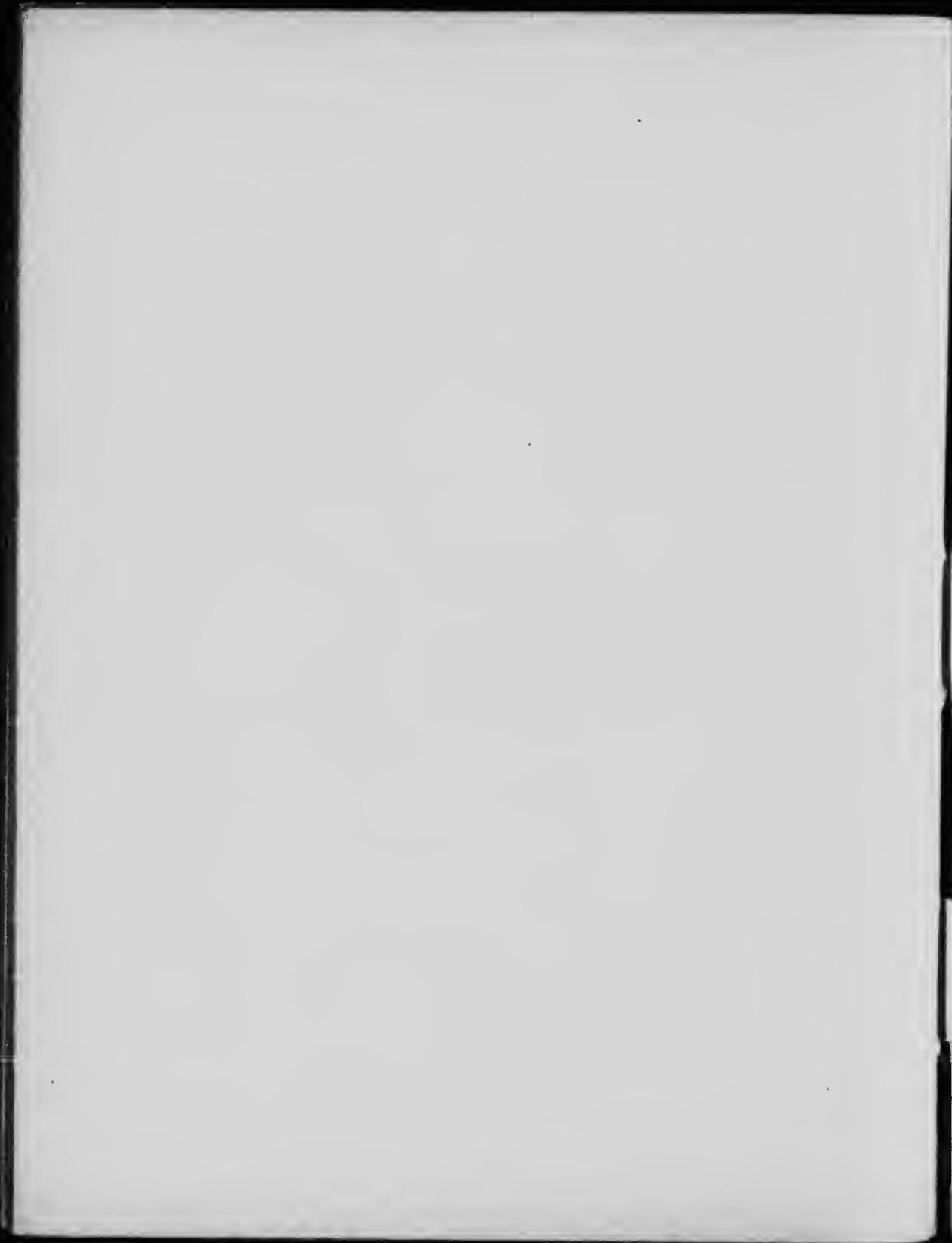
60. Enfin, qui que vous soyez, n'oubliez pas ce qui suit, c'est mon dernier mot.

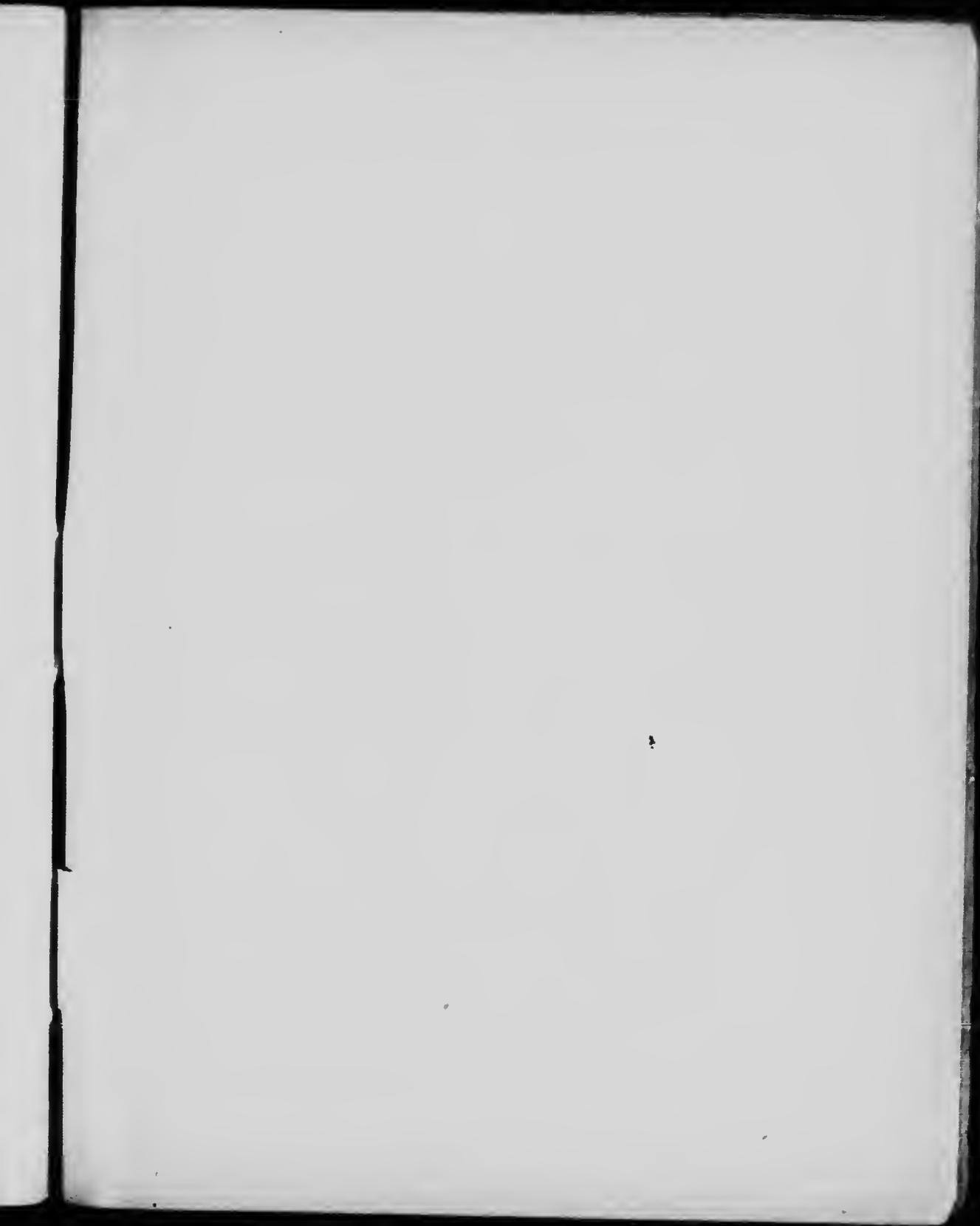
Vous n'avez pas le malheur d'offenser Dieu gravement, faites des actes d'amour pur pour faire descendre la grâce et la charité dans vos âmes, augmenter votre bonheur dans le ciel et obtenir la remise de vos fautes vénielles. Vous avez eu le malheur de commettre une faute grave, immédiatement recueillez-vous, priez et faites un acte de contrition parfaite ; de grâce, ne vivez pas en état de péché mortel, la mort peut vous surprendre. Que votre journée commence et finisse par l'acte d'amour de Dieu. Appliquez-vous à renouveler souvent cet acte, mais surtout lorsque vous vous approchez des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

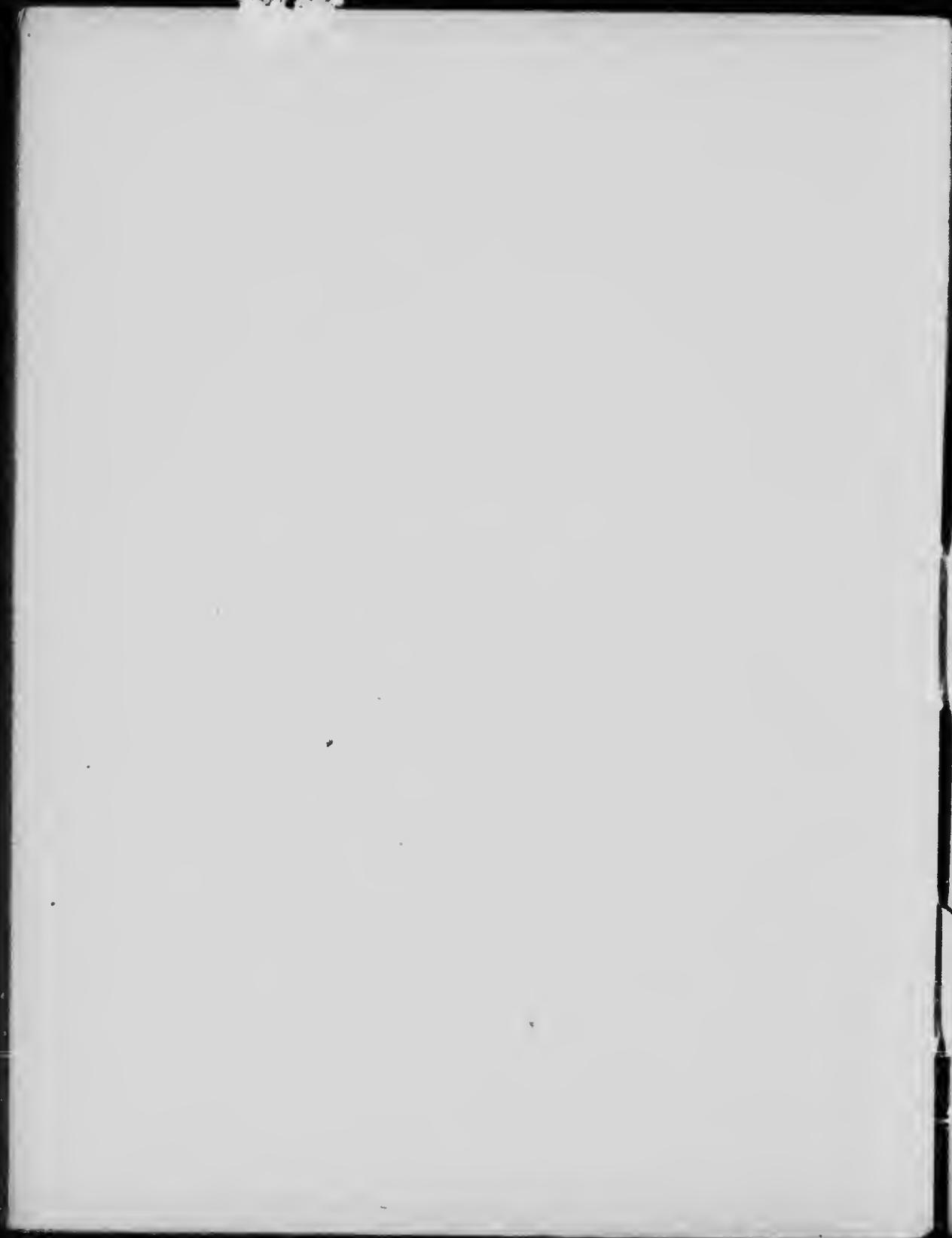
Cf. Rouvier : *A la conquête du ciel* ; Gaucher : *Le signe infailible de l'état de grâce* ; Garant : *Le ciel ouvert par la contrition parfaite* ; Semple : *Heaven open to souls—Perfect contrition easy.*

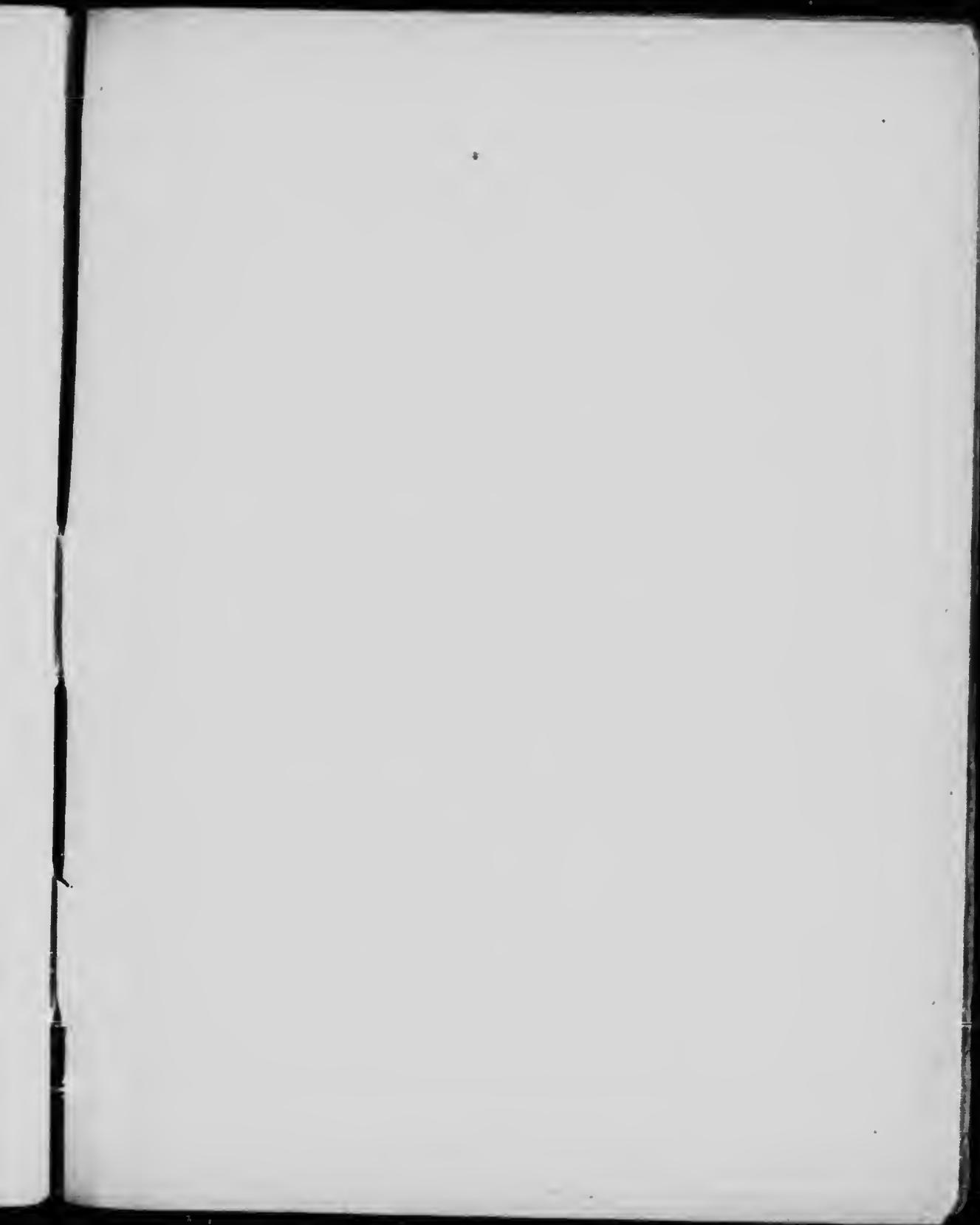
TABLE DES MATIERES

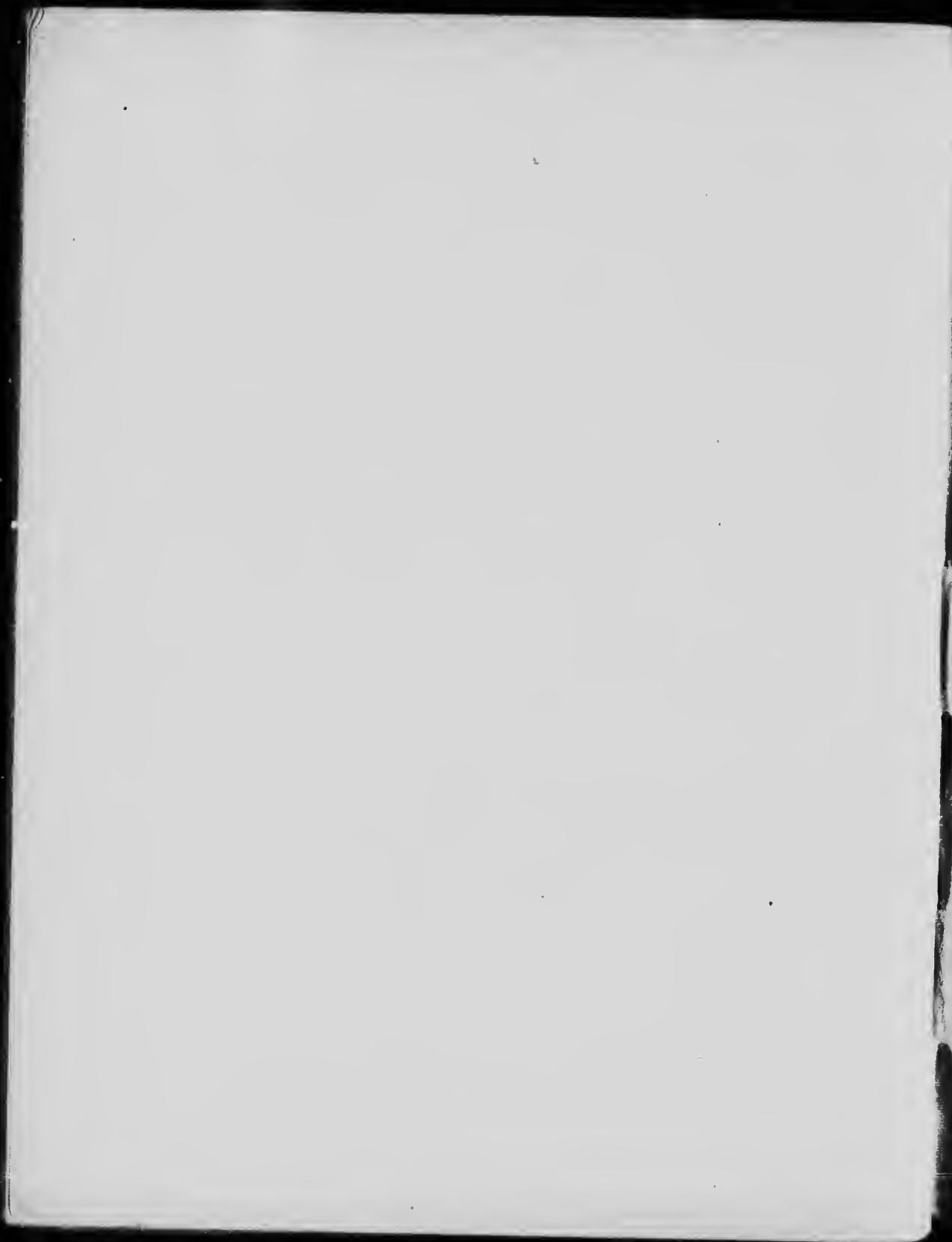
L'amour pur offert à tous	5
Amour parfait et contrition parfaite	7
Fausse doctrines	11
Le ferme propos	12
Les trois degrés de l'amour parfait et de la contrition parfaite	15
Comment faire des actes d'amour parfait ...	17
Effets de l'amour pur	19
Sa facilité	20
Sa nécessité	24
Sa certitude en rapport avec l'état de grâce	29
Quelques conséquences pratiques	41











BNQ



C 000 204 506

On trouvera chez l'auteur les études et compilations suivantes :

- 1.—**POUR VOTRE MINISTÈRE.**—1er volume : Oeuvre des vocations et Esprit d'Apostolat, 220 pages, \$0.60 ; 2e volume : Prédication eucharistique : Le désir de Jésus, 270 pages, \$0.60 ; 3e volume : Prédication eucharistique : Les besoins de l'âme et la solution des objections, 375 pages, \$0.75. Se vendent séparément, ou \$1.50 pour les trois.
- 2.—**SOLUTION DES OBJECTIONS CONTRE LA COMMUNION FRÉQUENTE ET QUOTIDIENNE.** \$0.25
- 3.—**L'AMOUR PUR OFFERT À TOUS,** \$0.20
- 4.—**NOTRE-DAME DE L'EUCARISTIE.** \$0.10
- 5.—**NOTION DU PÉCHÉ VÉNIEL,** \$0.10
- 6.—**LA COMMUNION POUR LES AUTRES,** \$0.15
- 7.—**DE PECCATO PERSONALI,** \$0.15
- 8.—**NOTION PSYCHOLOGIQUES ET MÉTAPHYSIQUES DU BEAU ET DE SON EXPRESSION PAR LES BEAUX-ARTS,** \$0.15
- 9.—Un feuillet de propagande pour les vocations " L'APPEL DE JÉSUS " est envoyé gratuitement à ceux qui en font la demande.

Remise pour achat à la douzaine ou au cent.

